



en DIRECT de la MAIRIE

Les nouvelles d'Avril 2012

Responsable : P.BAZIER - Rédaction : Commission Communication
Impression - GRAPHIC UNION

29 rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY-COSSIGNY

☎ 01.64.05.20.22 - 📠 01.60.62.01.96 - www.chevry-cossigny.com

Edito du Maire,

Ce printemps 2012 sera le temps de l'expression citoyenne lors des élections présidentielles du 22 Avril et 6 Mai, ainsi que lors des élections législatives les 10 et 17 Juin. Quelque soit votre opinion il est essentiel de l'exprimer par les urnes. Ce devoir est le moyen de peser de votre voix sur l'avenir du quotidien. Nous vous invitons donc à rejoindre les bureaux de vote dès le Dimanche 22 Avril à partir de 8h00.

Je tiens par ailleurs à vous informer que pour mieux répondre encore à vos demandes, nous allons renforcer les services de la mairie par la création d'un secrétariat de maire et des élus, ainsi que par un réajustement de l'organisation des services. Cette démarche nous amène à transférer la salle du conseil ainsi que la salle des mariages au rez de chaussé de l'ancienne bibliothèque, 6 rue Jean Delsol.

Cette nouvelle configuration devrait-être opérationnelle pour recevoir le Conseil Municipal dès le 31 Mai prochain, ainsi que les cérémonies de mariage qui se dérouleront à partir de cette date.

Bien à vous,

Votre Maire,

Pierre BAZIER



Après plus de 50 ans d'existence, voici la fin du disque bleu classique ! Il est désormais remplacé par le disque de stationnement Européen depuis cette année. Le nouveau disque ne comporte qu'une seule fenêtre où l'automobiliste indique uniquement son heure d'arrivée. De ce fait, le temps maximal autorisé n'est plus standard mais déterminé librement par la collectivité.

Il n'y a pas de zone bleue sur la commune de Chevry-Cossigny, vous pouvez vous procurer un disque dans les villes où des zones bleues sont mise en place, auprès de certains commerçants et des mairies.

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal est prévue le :

Judi 31 Mai 2012

À partir de 20h30

Salle du Conseil

Vous êtes cordialement invités à y assister.

**NUMERO
VERT**



Vous pouvez joindre directement Monsieur le Maire en téléphonant le :

Samedi 28 Avril 2012
de 9 heures à 10 heures

au numéro suivant
☎ 0 800 77 89 59

ERRATUM

Le vote par procuration

Attention une erreur s'est glissée dans le magazine :

La procuration est établie pour un scrutin déterminé (pour l'un des deux tours ou pour les deux tours). Toutefois, une procuration peut être établie pour une durée de son choix dans la limite d'un an à compter de sa date d'établissement si l'intéressé établit être de façon durable dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote.

Pour Chevry-Cossigny, l'autorité localement habilitée à établir une procuration est le commissariat de police de Moissy-Cramayel. 3 grandes catégories de personnes sont concernées par le vote par procuration (art L.71 du Code électoral) :

a - Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présent dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune.

b - Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne sont pas présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.

c - Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Le mandant doit se présenter personnellement et être muni : d'une pièce d'identité et ; d'une déclaration sur l'honneur précisant qu'il se trouve dans l'une des catégories énumérées ci-dessus. Cette déclaration est intégrée au Formulaire.

Le mandataire est l'électeur qui vote à la place du mandant.

Les conditions pour être mandataire :

- Jouir de ses droits électoraux ;
- Etre inscrit dans la même commune que le mandant.

Le choix du mandataire est libre, sous réserve des deux conditions précitées, et sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.

Modalités de vote :

Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France [art L.73].

Le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration. C'est au mandant de prévenir le mandataire de l'établissement de la procuration.

Dimanche 22 Avril

Premier tour des élections Présidentielles

Dimanche 6 Mai

Second tour des élections Présidentielles

Cette année, les Français sont appelés à se présenter aux urnes pour élire le prochain Président de la République.

Pour cette campagne, il y a 10 candidats :

Nathalie Arthaud : <http://www.nathalie-arthaud.info>

François Bayrou <http://bayrou.fr>

Jacques Cheminade <http://www.cheminade2012.fr>

Nicolas Dupont-Aignan <http://www.debout-la-republique.fr>

François Hollande <http://Francoishollande.fr>

Eva Joly <http://evajoly2012.fr>

Marine Le Pen <http://www.marinelepen2012.fr>

Jean-Luc Mélenchon <http://www.jean-luc-melenchon.fr>

Philippe Poutou <http://poutou2012.org>

Nicolas Sarkozy <http://www.lafranceorte.fr>

L'élection a lieu au scrutin majoritaire à deux tours. Seuls les deux candidats arrivés en tête au premier tour restent en compétition pour le second. Celui-ci se tient quatorze jours après le premier tour.

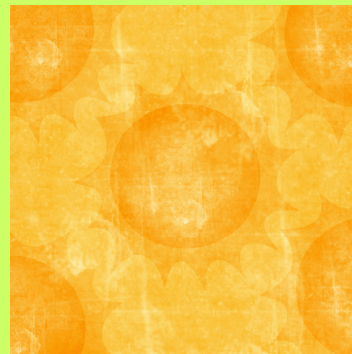
Le premier tour à lieu le 22 Avril, le second le 6 Mai.

Sur Chevry-Cossigny il y a deux bureaux de votes, un à la Salle Marie Madeleine Enot (Salle Polyvalente) et le second à l'école élémentaire Normandie Niemen.

Ils seront ouverts de 8h à 18h.

Vous avez du recevoir votre nouvelle carte d'électeur.

Informations et renseignements auprès de David SERGEANT en mairie au 01.64.05.20.22



Du 14 au 29 Avril

Vacances Scolaires

Dernière pause avant les examens de Mai et Juin, les étudiants vont en profiter pour réviser leurs cours avant les épreuves de Fin d'année. Pour les autres, certains profiteront de ces vacances pour se reposer ou changer d'air le temps d'un voyage. Bonnes vacances de printemps à tous.

Les Elus vous répondent...

Dans cette rubrique, nous répondons à une ou plusieurs questions posées par les chevriards... Au Conseil Municipal, en réunion de quartier, dans les commerces, dans vos courriers... nous sommes à votre écoute et souhaitons vous apporter des éléments de réponse.

Nous avons été alerté par quelques riverains sur la circulation des ambulances de la société Chevry Ambulances. Dans ce cadre nous avons eu contact avec la société concernée qui nous a indiquée : « Nous travaillons régulièrement avec le SAMU, et c'est pourquoi l'utilisation des avertisseurs est indispensable pour que nous puissions nous rendre rapidement sur les lieux de l'intervention »

En Direct de l'île aux Loisirs

Durant les vacances de printemps, l'île aux loisirs ouvre ses portes de 7h45 à 18h45. Tout au long de cette période l'équipe d'animation va travailler sur des projets autour de la nature et de l'environnement. A cet effet, des sorties sur ces thématiques seront prévus. Dans la Forêt de Fontainebleau pour les plus grands, à la cueillette de Coubert afin de récolter des fruits et des légumes pour les plus jeunes. Les vacances se termineront dans une Serre aux papillons, pour la découverte de la vie de cette espèce.

Inscriptions Rentrée CP 2012/2013

Les inscriptions pour la rentrée à l'école Élémentaire en classe de CP pour les enfants nés en 2006 ont débuté le mardi 10 Avril 2012 sur rendez-vous. Les parents devront se munir du livret de famille, du carnet de santé à jour des vaccins de l'enfant et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Informations et Renseignements en mairie auprès de Céline LECOMTE au 01.64.05.20.22
ou par mail à scolaire@chevry-cossigny.com

Dates des prochaines sorties à la piscine

Pour les enfants de 5 à 7 ans :
Mardi 24 avril (vacances scolaires)
Mercredi 2 mai

Pour les enfants de 8 à 12 ans
Mardi 17 avril (vacances scolaires)
Mercredi 25 avril (vacances scolaires)
Mercredi 23 mai

Les enfants sont en train de préparer un grand spectacle de « Cabaret » pour la fin de l'année. Il sera bien entendu présenté aux Familles. Il y aura plusieurs ateliers autour du cirque, des danses, des chants, des imitations, de mimes, des marionnettes...

La représentation aura lieu Vendredi 4 mai 2012 à 20h à la Marmite.

Pour l'été 2012, deux séjours seront organisés par l'équipe d'animation de l'île aux Loisirs.

Un séjour de 3 jours pour les enfants de 4 à 7 ans à la Ferme de la Mercy à Chenaise

Un séjour de 5 jours pour les enfants de 8 à 11 ans à la base de loisirs nautique de Verneuil sur Seine (avec stage de char à voile)

Informations et renseignements auprès de Sophie LAGONIE (directrice de L'île aux Loisirs)
ou de Yohann VALENTI (directeur adjoint) au 01 64 05 36 79 ou au 06 84 77 76 92. ou par mail : ash.ileauxloisirs@chevry-cossigny.com



Ouverture de la Médiathèque

Du samedi 14 avril 2012 au dimanche 29 avril 2012, ce sont les vacances de Printemps, la médiathèque modifie ses horaires...

La médiathèque sera uniquement ouverte les mercredis et samedis de 14h à 18h

La billetterie sera fermée pendant toute la durée des vacances de Printemps.

Informations et renseignements auprès de l'équipe de la médiathèque au 0183.85.98.19

LA FIBRE OPTIQUE : LES DERNIERES NOUVELLES

Actuellement il y a environ 673 prises posées, 177 échecs (dont 30 avec Génie Civil public réalisé à 70% / 80 %), 71 demandes en cours de traitement par les équipes de raccordement et 39 infaisables pour cause de génie civil aérien France Telecom (pas de convention signée entre Sem@for77 et le propriétaire du réseau). Pour le reste, il s'agit de travaux de génie civil dans les parties privatives à réaliser par le propriétaire de l'habitation.

Comme évoqué dans nos précédentes publications, nous avons d'ores et déjà obtenu les accords pour la pose de la fibre optique sur les poteaux aériens détenus par ERDF et les premiers raccordements sur ces supports ont été réalisés. Pour les poteaux qui appartiennent à France Telecom, le protocole qui sera valable sur la France entière n'a pas encore été publié. Sem@for77 n'a donc pas la possibilité d'utiliser ces supports pour le moment.

Nous avons reçu de nombreuses demandes de nouveaux chevriards qui souhaitent bénéficier d'un abonnement fibre alors qu'ils n'ont pas de PTO et qu'ils ne rentrent plus dans le cadre de l'expérimentation. Comme pour une demande de raccordement classique ADSL par exemple, la démarche à effectuer consiste à contacter le FAI de votre choix qui doit s'occuper de toutes les démarches administratives et techniques pour vous apporter la fibre jusqu'à chez vous, en utilisant le réseau public. Or il apparaît qu'il est impossible de réaliser cette démarche, et que Sem@for77 (Opérateur de réseau, qui ne doit pas interagir dans la relation FAI/client final) et le FAI ne tiennent pas le même discours, et qu'il apparaît impossible d'obtenir un rendez-vous, une PTO et un abonnement.

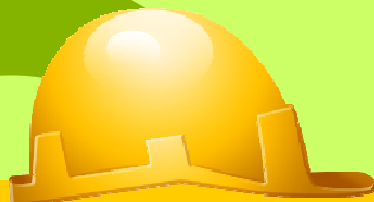
C'est pourquoi nous allons prochainement rencontrer les différentes parties afin de définir le rôle de chacun et le processus à retenir pour que nous puissions tous bénéficier de la Fibre Optique, qui est disponible sur la commune et ce pour l'ensemble des habitations.

Nous vous rappelons encore une fois que nous sommes un projet pilote et qu'à ce titre, et que même si l'expérimentation est terminée, certaines techniques ne sont pas encore réglementées. Chaque jour, nous prenons en compte les demandes de chacun, et nous les relayons à Sem@for77 qui assure la gestion du réseau de Fibre Optique. Compte tenu du caractère technique de vos demandes, et de l'impossibilité pour nos services de vous apporter une réponse concrète dans des délais courts, nous vous invitons dorénavant à contacter Sem@for77 par courrier : 40 avenue de Lingernfeld - 77200 TORCY qui s'est engagé auprès de nous et du Département à vous fournir des explications écrites à vos demandes.

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS Tournée Annuelle de conservation cadastrale

Les propriétaires Fonciers sont informés que Monsieur FAYOLLE, technicien géomètre du cadastre sera de passage sur la commune durant le mois d'Avril 2012 afin de procéder aux mises à jour annuelles de documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.
Merci de lui réserver un accueil chaleureux.



LE POINT TRAVAUX

Les travaux d'aménagement de l'entrée de ville côté Brie Comte Robert avancent bien. Comme prévu, tout le réseau d'assainissement est terminé, et l'aménagement des trottoirs a même pu commencer notamment sur la partie des habitations côté pair. A l'entrée, vous pouvez deviner l'élargissement de chaussée qui permettra aux véhicules venant de Brie Comte Robert de ralentir et de tourner à gauche vers la route de Férolles. Cet aménagement vise notamment à irriguer la Zone Industrielle par cette voie, sans que les camions aient à traverser l'entrée de la commune. L'aménagement sera semblable à celui réalisé à la sortie de Chevry-Cossigny côté Gretz.-Armainvilliers.

Le Conseil Général de Seine et Marne a entrepris quelques travaux d'aménagement route d'Ozoir. Ces derniers visent à renforcer la chaussée, notamment les bordures dans les virages, afin de guider l'eau pluviale en cas de météo défavorable, et par le fait éviter l'inondation de la rue.

Ouvrages à donner

Compte tenu du renouvellement du fond documentaire et de l'ouverture de la médiathèque, quelques livres sont encore en stock à l'ancienne bibliothèque.

L'ACACC propose à ceux qui le souhaitent de les récupérer gratuitement. Une partie des livres a été remis à l'association Chemin d'Arc en ciel en vue d'être distribués au Congo.

Informations et renseignements au 06.10.42.16.45

Civilité et Cadre de Vie

La période étant propice à la tonte des pelouses, il est utile de rappeler les limitations liées à la réglementation sur les bruits de voisinage :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de procéder au brûlage de végétaux ou autres objets dans votre jardin.



Fête

FORAINE



COMME L'ANNÉE DERNIÈRE,
GILLES BONNOT ET TOUTE SON
ÉQUIPE VOUS ACCUEILLE SUR LE
PARVIS DE LA SALLE
MULTISPORTS, DANS LE STADE,
POUR VENIR VOUS AMUSER EN
FAMILLE OU ENTREZ AMIS DANS
LES MANÈGES INSTALLÉS À
L'OCCASION
DE LA FÊTE FORAINE.
OUVERT À TOUS
ET POUR TOUS LES ÂGES !

du 13 Avril
au 29 Avril

[en direct du...]*

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Trottoirs mais pas crottoirs



TU N'AS QU'À ALLER EN MAIRIE OU CHEZ LES COMMERCANTS POUR RECUPERER UN SAC ! C'EST GRATUIT



Informations et Renseignements :
06.84.77.76.92 ou 06.19.71.75.03
cmj@chevry-cossigny.com

BOITES A IDEES

« Une idée, un projet, viens le mettre dans la boîte à idée »

Tu trouveras les boîtes :

- A la mairie
- Au gymnase
- A l'Espace Jeunes
- A l'île aux Loisirs
- A l'école élémentaire

Tu peux également nous rejoindre sur Facebook (profil : Espace Jeunes).

Par SMS, au 06.84.77.76.92

Par mail, à cmj@chevry-cossigny.com

Des réponses te seront apportées dans la feuille mauve mensuelle et affichée juste à côté des boîtes et sur les futurs panneaux dédiés à la jeunesse.

OPERATION TROTTOIRS MAIS PAS CROTTOIRS

« Trottoirs mais pas crottoirs »
« Si vous aimez votre village, pensez à ramasser les déjections de votre chien »
Des sacs en papiers à cet effet sont disponibles et gratuits, en Mairie et chez certains commerçants de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Une
Idée ?
Un projet ?
viens le mettre
dans la boîte à idée !

LES RÉPONSES SERONT APPORTÉES DANS LA FEUILLE MAUVE, SUR LES PANNEAUX DÉDIÉS À LA JEUNESSE, ET SUR FACEBOOK (Profil : Espace Jeunes)



Tu peux également envoyer tes questions :
par SMS au 06.84.77.76.92
ou par mail à cmj@chevry-cossigny.com

Informations et Renseignements :

06.84.77.76.92 ou 06.19.71.75.03 cmj@chevry-cossigny.com

[en direct de...]*

L'ESPACE JEUNES



Les vacances de printemps 2012 se dérouleront du samedi 14 au samedi 28 avril 2012, pour les activités du service jeunesse.

La première semaine des vacances sera consacrée aux arts plastiques et notamment urbains.

Le contenu de la deuxième semaine sera à dominante sportive avec une initiation à la Capoeira, une randonnée en vélo, une chasse aux trésors et des jeux.

Les jeunes pourront également participer à 2 journées spéciales illustrées par des temps forts mettant en exergue l'art et la culture indienne et Brésilienne.

Par ailleurs et tout au long des vacances, des activités basées sur la découverte des autres et de son environnement seront organisées en partenariat avec le service jeunesse de la ville de Servon.

SEMAINE DE LA JEUNESSE DU 19 MAI AU 26 MAI 2012

SAMEDI 19 MAI : CASTING JEUNES TALENTS
MERCREDI 23 MAI : FORUM THÉÂTRE
VENDREDI 25 MAI : SOIRÉE 11/15

SAMEDI 26 MAI APRÈS MIDI : ATELIERS INITIATION
SAMEDI 26 MAI AU SOIR : FESTI'JEUNES
AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DES « ECHOS-LIÉS »
4 € EN PRÉVENTE 8 € PLACE

SEJOUR ETE 2012

Un séjour sera organisé cet été du 16 au 23 juillet 2012, pour les jeunes âgés de 10 à 17 ans.

Il y aura 2 moments phares :

1

en Vendée

du 16 au 21 juillet 2012 avec des activités comme du body-board et de la randonnée vélo.

2

du 21 au 23 juillet, direction Poitiers pour découvrir des activités liées à l'image...
au Futuroscope.

LE SPORT ÇA ME DIT SAMEDI DANS MA VILLE

Tu peux découper les étiquettes pour les coller dans ton agenda et ne pas oublier les prochains rendez-vous



Le « Sport ça me dit » est une action mise en place par la commune et les structures jeunes, et soutenue par le secrétariat d'Etat en charge des Sports, de la jeunesse et de la vie associative, le comité national olympique et Sportif Français. Alors si tu veux pratiquer un peu de sport ou tout simplement t'amuser entre jeunes, rejoins-nous les samedis suivants :

Samedi 5 Mai

Foot

Terrain de Basket de 15h à 17h

Samedi 12 Mai

Balle aux prisonniers

Parking de l'école Élémentaire de 15h à 17h

Samedi 19 Mai

Volley-Ball / Badminton
Place du Marché

Samedi 26 Mai

Rugby / Foot

Terrain de Basket de 15h à 17h

Samedi 2 Juin

Indiaca

Parking de l'école Élémentaire de 15h à 17h

Samedi 9 Juin

Volley Ball / Badminton
Place de la Maison Communale de 15h à 17h